



POURQUOI LA CGT A-T-ELLE QUITTE LE CTL CE 27/05/2019 !!!

Ce mardi 27/05/2019, avait lieu un CTL de la DRFIP 21 (re-convocation du CTL du 16/05/2019, suite à boycott de l'ensemble des organisations syndicales)

A l'ordre du jour de ce CTL, il était prévu, entre autre d'évoquer les documents relatifs à **l'installation immobilière de la mission Amendes transférée au SIP Dijon Sud, programmée le 17 juin 2019.**

Nous avons déjà évoqué ce sujet à de nombreuses reprises, lors de CTL, CHS, GT précédents en constatant à chaque fois que les OS, et donc les agents, n'étaient que très peu écoutés, et surtout pas assez entendus.

Nous avons rappelé à la Direction, combien nous étions inquiets de l'arrivée du service des amendes à la Boudronnée, que ce soit pour les conditions de travail des agents, les conditions d'accueil d'un public pouvant être très agressif et de toutes les conséquences d'un tel transfert.

Nous avons une fois de plus mis la Direction devant ses responsabilités en exigeant qu'à minima, un vigile soit présent dès le 18/06 pour assurer la sécurité des contribuables et des agents.

La CGT Finances Publiques a lu une déclaration liminaire (doc joint) où nous insistons sur le manque total d'écoute de la part de notre direction devant le mal être et la souffrance au travail en forte hausse avec de trop nombreux agents au bord du burn-out et aussi des collègues dans l'attente depuis des mois d'une réponse à leurs légitimes inquiétudes relatives à la « Géographie revisitée », ou maintenant appelée « déconcentration de proximité ».

A priori, la concrétisation de cette macabre « déconcentration de proximité » devrait arriver en juin. Le Directeur par intérim, en utilisant le conditionnel nous a annoncé cela ce matin. Les organisations syndicales devraient être conviées à une réunion informelle sur ce sujet ; puis, dans un délai d'une dizaine de jours, un CTL devrait avoir lieu pour valider « le massacre » de la DRFIP 21, de ses agents et du service public !!!



DECLARATION LIMINAIRE

CTL DU 27 MAI 2019 RECONVOCAION DU CTL DU 16 MAI 2019 SUITE AU BOYCOTT INTERSYNDICAL « LA DGFIP ET LE DIALOGUE SOCIAL »

Monsieur le Président,

Dans un contexte national très tendu, dénoncé lors de notre dernière déclaration liminaire du CTL du 16 mai dernier, la CGT souhaite renforcer tout ce qui a été dit en intersyndical. Sans tout répéter, pour ne pas perdre de temps, mais en faisant un focus sur la DRFIP21.

En effet, la **DRFIP21** est une Direction particulièrement symptomatique, dans le sens où :

- c'est une **Direction muette** :

- elle ne parle pas de la géographie revisitée. Malgré les très nombreuses demandes des organisations syndicales à ce sujet, aucune information, aucune réponse n'est apportée de votre part à ce sujet.
- elle manque cruellement d'anticipation. Elle refuse d'informer ses agents des futures modifications, transformations et des conséquences qu'il peut y avoir sur leurs conditions de travail ; ou alors elle le fait très, trop, tardivement.

- c'est une **Direction sourde** :

- à plusieurs reprises, depuis de nombreux mois, les représentants du personnel font remonter des informations, des craintes, des souffrances sur le terrain. Mais rien ne change.
- dernier exemple en date, un des sujets qui nous réunit aujourd'hui, l'installation immobilière de la mission Amendes transférée au SIP Dijon Sud. Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales vous alertent sur les problématiques (tant matérielles, que sécuritaires et organisationnelles pour le personnel et les contribuables/usagers) engendrées par ce transfert rue de la Boudronnée.

Les agents concernés vous interpellent également directement lors de groupes de travail, notamment sur la sécurité, l'accueil, la comptabilité, la caisse, ...

Malgré ces nombreuses alertes, nous avons constaté que les documents préparatoires de ce présent CTL ne font pas mention de tout ce qui vous a été rapporté, à de très nombreuses reprises.

- **face à vous, interlocuteur sourd et muet, les agents de la DRFIP21, leurs représentants, les usagers et contribuables, les élus, essaient, encore une fois, de trouver une solution pour dialoguer, et ont donc été contraints d'utiliser le langage des signes.** Et quels signes ?!

- plusieurs centaines de signatures apposées en quelques jours sur les pétitions que nous transmettrons lors d'une prochaine instance
- grève, tout grade confondu de C à A+, pour plus de la moitié des agents dans certains services, voire 90 %
- mal être et souffrance au travail en forte hausse
- agents au bord du burn-out
- tentatives de suicide
- ...

Lors du dernier CTL, le 16 mai 2019, nous vous avons encore une fois posé une question sur la géographie revisitée.

Vous n'avez, encore une fois, pas répondu.

Visiblement, aucune de ces formes de dialogue n'est possible avec vous, DRFIP21.

Ce comportement de « je ne vois rien, je n'entends rien, je ne dis rien » est-il un moyen pour vous de ne pas ressentir le mal ?

Est-ce un appel à refuser le mal dans notre administration ?

Mais pensez-vous qu'il faut fermer les yeux sur le mal ? Et serait-ce un moyen de l'éviter ?

Après cette petite parenthèse, peut être un peu philosophique, nous vous demandons encore une fois, quel type de langage adopter avec vous, afin de pouvoir **avoir un vrai dialogue social constructif.**

Si votre réponse n'est pas concluante, à l'image de tous vos discours habituels, nous quitterons la séance